



## **COMPTE RENDU REUNION CBD 21 du 15 mai 2018**

Présents : Edouard Chastrusse, Alain Theyssier , Jean-Michel Bourdin, Carole Faivre, Jean-Claude Fontaine, Louis Lanni, Fabrice Faivre, Denis Blanc, Jean-François Révéane, Michel Coince.

Début de réunion à 19 h 00  
Secrétaire de séance : Carole Faivre

### **1 . Concours officels saison 18 19**

L'ensemble des dates souhaitées par les clubs a été enregistré. quelques modifications ont été apportées dues à des chevauchements de dates. Le concours propagande de Talant prévu le 12 13 janvier 2019 se fera le 05 06 janvier car il y a un concours le 13 à Beaune. La prochaine saison, ces deux dates seront décalées d'une semaine. Les feuilles seront transmises à la ligue dans la semaine pour envoi à la FFSB pour validation.

### **2. Championnats départementaux et régionaux 18 19**

- Dates et lieux des différents championnats départementaux : 11 avril 2019 championnat vétéran à Chenôve

Auxonne

21 avril 2019 championnat simple à

Talant

05 mai 2019 championnat double à

quadrette à Nuits

23 juin 2019 championnat

- Dates et lieux des différents championnats régionaux : 19 mai 2019 championnat simple à la BLSD + Talant (si Nat)

25 mai 2019 Trophée de France à Beaune

23 juin 2019 triple féminin 3ème 4ème à

Nuits.

### **3. Championnat AS départemental 18 19**

Le CBD s'est basé comme la saison dernière sur l'inscription de six équipes, ce qui correspondrait à deux poules de trois.

La date butoir d'inscription des équipes est fixées au 08 septembre 2018.

La première journée aura lieu dans le week end du 06 07 octobre 2018

La deuxième journée aura lieu dans le week end du 19 20 janvier 2019  
La troisième journée aura lieu dans le week end du 30 31 mars 2019  
Les phases finales se dérouleront lors du week end du 06 07 avril 2019.

#### **4. Finances**

Jean-Michel BOURDIN annonce un plus 700 à 800 € par rapport à la même période l'an dernier, la saison 2017 2018 devrait être en positif.

#### **5. Open féminin**

L'open féminin est reconduit la saison prochaine sous l'égide de Carole Faivre. La date de la finale serait le 24 mars au boulodrome de Dijon. Les dates des différentes rencontres départementales seront fixées ultérieurement ainsi que les modalités de la compétition. Nous sommes en attente de possibles modifications.

#### **6. Questions diverses**

- Le CBD 21 sera présent lors des journées olympiques organisées par le CDOS et sera représenté par D Blanc, L Lanni et E Chastrusse
- Une modification dans l'organisation des championnats départementaux sera effective pour la saison prochaine. Il a été décidé que les inscriptions aux différents championnats passera à 7,50€ par joueurs soit 15€ pour une équipe double et 30€ pour une quadrette. Par contre, les boissons seront à la charge des joueurs. de ce fait, les clubs organisateurs ne seront plus lésés.
- Concernant les mutations pour la saison suivante, nous attendons les directives de la FFSB avant de prendre une décision.
- Le sujet de l'agent de développement de la ligue a été abordé, aucun club du département en a fait la demande. Le CBD n'a donc rien récupéré des 750€ versé à la ligue. Une réflexion est en cours pour la saison à venir concernant le finacement .

La prochaine réunion du CBD devrait avoir lieu en juin à Beaune la date restant à définir.

Cloture de la réunion 21h45



- Une formation d'arbitre aura lieu le samedi 2 septembre à Mâcon. Fabrice FAIVRE (Nuits), Philippe BUFFEY (Beaune), Alexandre CAMBRAIA (Auxonne), et Raymond MONNOT (Auxonne) souhaitent suivre cette formation.

### **7. Date de la prochaine assemblée générale du CBD**

- Elle aura lieu le 29 septembre 2017 à 18 h 30 à Auxonne. Salle à définir.

### **8. Prix des licences**

- La volonté de la FFSB d'augmenter les licences pour la saison 2017-2018 n'est plus une rumeur qui circulait lors des France doublettes à Feurs. Alain Theyssier, trésorier de la Fédération nous l'a confirmé en expliquant que cette augmentation sera nécessaire au financement du plan de développement qui sera présenté lors de l'assemblée générale de la FFSB le 21 juillet à Chambéry, par Roger Parmentier, 1er vice-président chargé du pôle développement. Il serait prévu une augmentation de 4, 90 € sur les licences M3, F3, M4 et F4, 10 € sur les licences loisirs, 5 € sur les licences promotion, 8,40 € sur les licences jeunes (-8 à - 12 ans), 10, 40 € sur les licences -15 et - 18 ans, 19€ sur les licences M1, 9 € sur les M2 et 10, 90 € sur les F1 et F2.

- Pour avoir confirmation il faudra attendre l'AG de Chambéry à laquelle se rendra Carole FAIVRE avec les pouvoirs du CBD et la consigne du président de voter contre.

### **9. AG de la FFSB**

- Le président déplore d'avoir été prévenu seulement maintenant de la date de l'assemblée générale à Chambéry. Il a décidé de ne pas s'y rendre. Il donne pouvoir à Carole FAIVRE qui représentera le CBD 21.

### **10. Classifications**

- Constat : 6 joueurs en M2, 27 joueurs en M3 et 147 en M4. 18 joueuses en F4.

- Certains s'interrogent sur le maintien en M3 de Franck URBAIN, Yannick JACROT et Hervé GENEST, finaliste du France 2017 à Feurs. Réponse : les points attribués s'arrêtent aux championnats de ligue.

- Jean-Michel BOURDIN constate que seulement quatre joueurs sont en M2 pour la Saône-et-Loire qui présente quatre équipes de national ?

Clôture de la séance à 20 h 40.

Prochaine réunion le mardi 22 août 2017 à 18 h 30 à Nuits.